

**UNIQUEMENT POUR LES CLIENTS DONT LES SOLDES N'ONT PAS ÉTÉ TRANSFÉRÉS À CAPITAL.COM ET DONT LES FONDS SONT ACTUELLEMENT DÉTENUS PAR MONECOR (LONDON LIMITED) OU PAR OVAL MONEY EUROPE, TOUTES DEUX OPÉRANT RÉCEMMENT SOUS LE NOM OVALX ET ANTÉRIEUREMENT SOUS LE NOM ETX CAPITAL**

## **Foire aux questions pour les clients de Monecor (London) Limited**

**[Les clients d'Oval Money Europe sont priés de consulter la page 3]**

### **Monecor (London) Limited – En liquidation volontaire (« la Société »)**

#### **1. Qu'est-il arrivé à la Société et mon argent est-il en sécurité ?**

Vous n'avez pas à vous inquiéter et votre argent est en sécurité.

L'actionnaire a adopté les résolutions requises pour mettre la Société en liquidation volontaire par un membre (« LVM »). Stephen Cork et Mark Smith du cabinet Cork Gully LLP sis 6 Snow Hill, London, EC1A 2AY (adresse du site web : <https://corkgully.com>) ont été nommés pour agir en qualité de coliquidateurs (« les Coliquidateurs ») prenant effet à compter du 6 septembre 2023. L'Autorité de bonne conduite financière britannique (Financial Conduct Authority) avait précédemment consenti à la nomination des Coliquidateurs le 4 septembre 2023.

#### **2. Qu'est-ce qu'une LVM ?**

Ce type de Liquidation intervient en situation de solvabilité, ce qui signifie que la Société a suffisamment d'actifs pour honorer tous les éléments de passif connus (majorés des intérêts légaux) au cours d'une période de 12 mois à compter du début de la liquidation et que le Conseil d'administration de la Société a fait une Déclaration solennelle de solvabilité à cette fin.

#### **3. Que dois-je faire pour récupérer mon argent ?**

La Société a précédemment tenté de vous joindre pour obtenir la confirmation de votre consentement au transfert de votre solde à Capital.com, qui a acquis le portefeuille clients de la Société sachant que vous pourriez toujours accéder à vos fonds, soit sur votre compte personnel. Toutefois, les registres de la Société montrent qu'il n'a pas été possible d'entrer en contact avec vous et qu'il n'y a aucun relevé d'identité bancaire à jour disponible pour faciliter un transfert. Pour vous permettre de recevoir vos fonds, la Société a sanctuarisé tous les fonds de ses clients sur un compte bancaire distinct afin de protéger votre solde.

Pour récupérer le solde de votre compte client, vous devrez fournir aux Coliquidateurs vos coordonnées et votre relevé d'identité bancaire, ainsi que les informations pertinentes relatives à la connaissance du client (« KYC »).

Veillez noter que, pour récupérer les fonds restants, vous devrez indiquer si vous étiez un client de l'entreprise basée à Londres, Monecor (London) Limited, ou de l'entreprise basée à Chypre, Oval Money Europe.

Si vous résidiez hors de l'UE, vous étiez probablement un client de Monecor (London) Limited et vous devez contacter les Coliquidateurs. Si vous résidiez dans l'UE, vous étiez probablement un client d'Oval Money Europe et les Coliquidateurs ne détiennent pas vos fonds. Si vous ne savez pas avec certitude laquelle des catégories ci-dessus vous est applicable, veuillez consulter les courriels précédemment envoyés par OvalX pour plus d'informations.

Stephen Cork et Mark Smith sont autorisés à agir en qualité de praticiens de l'insolvabilité au Royaume-Uni par l'Institut d'experts-comptables en Angleterre et au Pays de Galles (Institute of Chartered Accountants in England and Wales) et sont liés par le Code de déontologie de l'insolvabilité. Les associés et les dirigeants agissent en tant que praticiens de l'insolvabilité sans que leur responsabilité ne puisse être engagée à titre personnel. Le cabinet Cork Gully LLP est une société à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OC357274 et dont le siège social est sis 6 Snow Hill, London EC1A 2AY. Le terme associé est employé par le cabinet pour désigner un membre, un salarié ou un consultant ayant un statut et des compétences équivalents. Une liste des membres et de leurs compétences professionnelles peut être consultée au siège social et à l'adresse ci-dessus. Cork Gully (Holdings) Limited est membre de Cork Gully LLP, qui possède un groupe de cabinets associés. Cork Gully (Holdings) Limited ne fournit aucun service à la clientèle. Ces services sont uniquement fournis par ses cabinets associés. Cork Gully (Holdings) Limited et chacun de ses cabinets associés sont des entités juridiques distinctes et répondent de leurs propres actes ou omissions et non de ceux des autres. La marque « Cork Gully » et le terme « cabinet » sont employés pour désigner Cork Gully LLP, ses cabinets associés, ses sociétés ou leurs bureaux. De plus amples informations sur le cabinet sont disponibles sur le site [corkgully.com](https://corkgully.com).

Il a peut-être été récemment conseillé aux clients de Monecor (London) Limited de réclamer des fonds au Bureau des fonds judiciaires du Royaume-Uni (UK Court Funds Office). Si tel est le cas, veuillez ne pas tenir compte de ce conseil. Pour réclamer vos fonds, veuillez contacter les Coliquidateurs.

#### **4. Dans combien de temps vais-je récupérer mon argent ?**

Le nombre de jours ouvrés nécessaires à l'exécution du virement bancaire varie en fonction de l'endroit où vous trouvez.

#### **5. Comment les Coliquidateurs vont-ils me restituer mon argent ?**

Si vous fournissez votre relevé d'identité bancaire, votre argent sera transféré directement sur votre compte.

#### **6. Comment les Coliquidateurs vont-ils calculer le montant du paiement auquel j'ai droit ?**

La Société a donné aux Coliquidateurs des informations sur le solde des fonds détenus en votre nom. Le montant du paiement que vous recevrez correspondra au solde de votre compte à la date à laquelle la Société a été mise en LVM. Veuillez noter que la récupération de vos fonds par les Coliquidateurs ne vous sera pas facturée.

#### **7. Comment puis-je contacter les Coliquidateurs pour recevoir mes fonds ?**

Veuillez contacter les Coliquidateurs par téléphone au +44 (0)20 7268 2150 ou par courrier électronique à cette adresse [monecorcustomers@corkgully.com](mailto:monecorcustomers@corkgully.com).

Votre demande doit être accompagnée de la confirmation de votre relevé d'identité bancaire, qui doit être à votre nom, ainsi que de votre adresse électronique préférée (voir le Paragraphe 8 ci-dessous).

#### **8. Quelles informations relatives à la connaissance du client (KYC) seront exigées par les Coliquidateurs ?**

Afin d'effectuer nos vérifications d'identité types, les Coliquidateurs font appel à un prestataire tiers spécialisé, Red Flag Alert Technology Group Ltd (« Red Flag »), qui est l'un des principaux prestataires britanniques de services de vérification en ligne. Vous trouverez une copie de sa politique de protection de la vie privée ici : <https://www.redflagalert.com/data-privacy-policy>. Red Flag vous contactera par courriel pour vous fournir un lien permettant de télécharger les pièces d'identité sur sa plateforme en ligne, ce qui permettra aux Coliquidateurs de procéder à une vérification numérique. Si l'utilisation d'un outil de vérification en ligne n'est pas acceptable dans ces circonstances, veuillez en informer les Coliquidateurs afin de prendre d'autres dispositions.

#### **9. Dois-je informer les Coliquidateurs si j'ai récemment changé de nom ?**

Si vous avez changé de nom et que celui-ci ne concorde plus avec les registres de la Société, les Coliquidateurs exigeront de voir la preuve de votre changement de nom avant de pouvoir effectuer un paiement. Vous devrez donc fournir l'original ou une copie certifiée conforme d'un document officiel attestant de votre changement de nom, par exemple un extrait de mariage ou un acte unilatéral, ce qui nous permettra de mettre à jour nos registres et de traiter la demande. Veuillez contacter les Coliquidateurs avec la preuve du changement de nom.

Les documents qui peuvent servir de preuve sont un extrait de mariage ou un acte unilatéral. En outre, vous devrez fournir un avis d'impôts locaux, une facture de services publics (hors facture de téléphone portable) ou une lettre de droit aux prestations à votre nouveau nom, à condition que ces documents datent de moins de trois mois.

#### **10. Je suis l'exécuteur testamentaire d'un(e) client(e) récemment décédé(e). Dois-je contacter les Coliquidateurs ?**

Si la succession n'a pas reçu le paiement, vous devrez envoyer aux Coliquidateurs l'Acte de décès, l'Homologation de testament et une copie du testament ou de la lettre d'administration. Il doit s'agir de copies certifiées conformes ou de documents originaux.

Ces documents sont nécessaires pour que les Coliquidateurs puissent effectuer un paiement. Vous pouvez fournir ces documents aux Liquidateurs en appelant le +44(0)20 7268 2150 ou en envoyant un courriel à cette adresse [monecorcustomers@corkgully.com](mailto:monecorcustomers@corkgully.com).

## Foire aux questions pour les clients d'Oval Money Europe

### 1. Que dois-je faire pour récupérer mon argent ?

Tous les fonds non réclamés et conservés par Oval Money Europe au 7 juin 2023 ont été confiés au Système d'indemnisation des investisseurs (SII) de l'Autorité chypriote des opérations de bourse (CYSEC). Pour réclamer vos fonds au SII, vous devez remplir ce formulaire en ligne :

<https://www.cysec.gov.cy/en-GB/investor-protection/tae/application/>

Il vous sera utile de joindre les conditions générales d'OvalX que vous trouverez ici et tous les courriels qui vous ont été envoyés par OvalX au cours de l'année 2023 concernant les tentatives de restitution de vos fonds.